



Enseigner Hors de France

Partir, c'est possible !
Mais en pratique ?
Toutes les infos qui
feront mûrir votre
projet !

Mobilité professionnelle

Bouger, changer ?
Exercer d'autres
fonctions, un autre
métier, à l'Éducation
nationale ou ailleurs,
comment ça marche ?

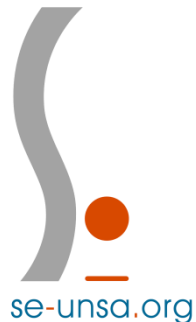


Chaque enseignant a droit à 12 journées de stages de formation syndicale sur le temps de travail par an. Ces journées rémunérées représentent un droit qui ne peut que s'user si on ne s'en sert pas.

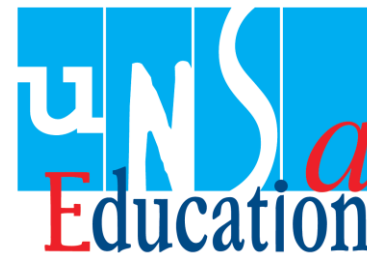
Ces formations sont ouvertes à tous (syndiqués et non-syndiqués). Le repas sera offert aux collègues syndiqués, une participation financière pour le repas sera demandée aux collègues non syndiqués.



Attention, il faut envoyer la lettre type de demande de congé à l'administration, **un mois avant la date du stage**. Cet envoi peut se faire par les adresses mail des chefs d'établissements ou des IEN.



**jeudi 1^{er} décembre
2016
9h00-16h30
BORDEAUX**



se-unsa.org



CONTENU DU STAGE

- Partir travailler à l'étranger : les différents opérateurs (MLF, AEF, Ecoles européennes...), les calendriers, les critères de recrutement, dossier de candidature, type de contrat, impact sur la carrière, assurance, mutuelle, retraite
- Changer de discipline, de corps, enseigner dans le spécialisé
- Accéder à d'autres missions éducatives, former des adultes, devenir personnel d'encadrement, devenir attaché d'administration
- Enseigner dans le supérieur
- Travailler dans la Fonction publique, travailler dans le privé, créer ou reprendre une entreprise, cumuler des activités
- Le DIF ou droit à la formation



ORGANISATION PRATIQUE

Une journée de stage : **jeudi 1^{er} décembre 2016 à Bordeaux de 9h00 à 16h30**

Adresse : **Elle sera précisée dans un mail ultérieur.**

Tél : **05 57 59 00 30**

Courriel : 33@se-unsa.org

Contacts : Cédric Sancier (1^{er} degré)
Evelyne Brun (2nd degré)

La restauration du midi est assurée sur place par le SE-UNSA sur inscription préalable. (Repas offert aux syndiqués)

Aide-mémoire :

- J'ai envoyé ma demande d'autorisation d'absence **avant le 1^{er} novembre**.
- J'ai confirmé ma présence au stage et au repas au SE-UNSA : 33@se-unsa.org